



Rénovation des toitures terrasses de de la Villa H31 et des chambres d'hôtes de l'ENTPE

SOGED

Le **SOGED** (Schéma d'Organisation de la Gestion de l'Élimination des Déchets de chantier) précise les engagements pris par l'entreprise concernant la gestion des déchets de chantier.

Il décrit précisément les conditions de gestion des déchets sur le chantier, les modes de transport, les lieux d'évacuation et les méthodes de suivi.

Le cadre ci-dessous reprend les mesures sur lesquelles une réponse précise est attendue, ces mesures feront l'objet d'un suivi régulier tout au long du chantier.

1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

IDENTIFICATION DE L'OPERATION

1.1.1 DESIGNATION DE L'OPERATION	SUR CHANTIER
Rénovation des toitures Terrasses de la Villa H31 et des chambres d'hôtes de l'ENTPE	Téléphone :
1.1.2 ADRESSE DU CHANTIER	Contact :
3, rue Maurice Audin 69518 Vaulx-en-Velin	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

IDENTITE		
Nom :	Adresse :	
Téléphone :	Fax :	E-mail :

2- UN INTERLOCUTEUR SPECIFIQUE

Un « correspondant environnement/déchets » sera, tout au long du chantier, l'interlocuteur pour répondre aux questions sur le thème de l'environnement.

Il se charge des actions de sensibilisation et du contrôle de la bonne application des consignes.

Il assure le suivi de la gestion des déchets et sa traçabilité en s'appuyant sur le tableau du paragraphe 3 -gestion des déchets.

IDENTITE	
Nom :	Fonction :
Prénom :	Tel :

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Détaillez les actions mises en place (un quart d'heure de présentation sur chantier, information en salle, etc).

3- GESTION DES DÉCHETS DU CHANTIER

Précisez les catégories de déchets générés et les circuits d'évacuation utilisés. Exemples dans le tableau ci-dessous.

TYPE DE DÉCHETS	QUANTITÉ ESTIMÉE	FILIÈRE D'ÉLIMINATION	TYPE DE TRAITEMENT	MOYENS UTILISÉS	JUSTIFICATIF
Précisez la nature des déchets que vous avez décidé de trier	Évaluez les quantités de déchets de votre chantier	Indiquez les coordonnées des filières	Précisez le devenir des déchets	Précisez le matériel utilisé	Indiquez quel justificatif vous pouvez produire concernant le dispositif mis en place
Exemple : déchets inertes	300 m ³	Concassage sur site	Réutilisation sur place		Tonnage concassé sur le site (n° compteur)
Exemple : bois	40 m ³	Entreprise X	Valorisation sous forme de panneaux de particules	Benne de 12 m ³	Bordereau de suivi de déchets industriels banals
Exemple : emballages de peinture	3 m ³	Entreprise Y	Valorisation sous forme de combustible de substitution	Palette	Bordereau de suivi de déchets dangereux (rappel : document obligatoire)

ACTIONS DE PREVENTION MISES EN PLACE

Listez les actions visant à limiter la production des déchets sur chantier (exemple : préfabrication, calepinage, etc.)

4- BORDEREAU DE SUIVI DES DECHETS INERTES ET DANGEREUX

Transmettez mensuellement les bordereaux de suivi des déchets réglementés.

Trois types de déchets doivent être obligatoirement accompagnés d'un document écrit :

- Les déchets dangereux (bordereau de suivi des déchets dangereux ou BSDD - [CERFA n°125071*01](#)),
- Les déchets d'amiante (bordereau de suivi des déchets d'amiante ou BSDA - [CERFA n°11861*03](#)),
- Les déchets d'emballages pour lesquels l'entrepreneur doit conserver une trace écrite de leur élimination (contrat avec l'éliminateur agréé).

Tous ces bordereaux ont pour objet de prouver que l'entreprise a éliminé ses déchets conformément à la réglementation.

Pour les autres déchets et bien que cela ne soit pas obligatoire, il est de l'intérêt des entreprises de garder la trace écrite de leur élimination (Cf tableau du paragraphe 3)